

LES TROIS TRIBUNAUX

- L'opinion publique**
- La conscience**
- Dieu**

LES TROIS TRIBUNAUX

« Il m'importe fort peu d'être jugé par vous, ou par un tribunal humain. Je ne me juge pas non plus moi-même, car je ne me sens coupable de rien ; mais ce n'est pas pour cela que je suis justifié. Celui qui me juge, c'est le Seigneur. C'est pourquoi, ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors, chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. »

(1 Corinthiens 4.3-5)

Dans ce passage, Paul fait allusion à trois tribunaux :

- **Le tribunal de l'opinion publique**
- **Le tribunal de la conscience**
- **Le tribunal de Dieu**

L'OPINION PUBLIQUE

Voyons d'abord l'opinion publique et son jugement. On peut dire que ce tribunal est constamment en session. Quoiqu'il ne soit pas aussi important que les deux autres, il est quand même impressionnant et exerce une grande influence sur ceux qui le craignent. On l'appelle encore le « Qu'en dira-t-on ! ». Certains sont littéralement

obsédés par ce tribunal. Lorsque l'opinion publique fronce les sourcils, c'est l'épouvante ; et beaucoup préfèrent courber la tête que d'encourir la désapprobation de ce tribunal.

Il est vrai qu'il faut jusqu'à un certain point savoir respecter l'opinion publique. Elle a même souvent été invoquée comme une référence. La Bible nous dit que notre Seigneur « *croissait en sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes* » (Luc 2.52). Elle nous dit aussi que les premiers chrétiens, tous à leur joie d'être nouvellement convertis, trouvaient grâce auprès de tout le peuple, par leur ferveur, leur enthousiasme et leur simplicité de cœur (Actes 2.47).

Pourquoi pas moi ?

Notre grande faiblesse et notre péché, c'est de ne vouloir à aucun prix choquer ou déplaire, ou se faire remarquer par les autres, quitte à faire une entorse aux lois du Christ. Quelles concessions ne faisons-nous pas en effet au « qu'en dira-t-on » par peur des moqueries et des sarcasmes de ce tribunal ? Nous vivons timidement, petitement, discrètement et donc médiocrement notre vie de chrétien, sans trop faire de bruit pour ne pas nous faire remarquer.

*« Vous êtes la lumière du monde », a dit Jésus.
« Une ville située sur une montagne ne peut être cachée, et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant*

les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (Matthieu 5.14-16)

Notre monde est en péril parce qu'il est de moins en moins éclairé par ces lumières du témoignage chrétien. Alors que ces lumières devraient dissiper les ténèbres de l'ignorance et du mal, elles se trouvent au contraire englouties par le raz de marée du matérialisme qui déferle sur notre civilisation.

Tout le monde joue aux courses...

Pourquoi pas moi ?

Tout le monde trompe sa femme...

Pourquoi pas moi ?

Tout le monde trompe son percepteur...

Pourquoi pas moi ?

Etc. Tout le monde le fait, alors moi aussi.

Il faut suivre les autres. Il ne faut pas se faire remarquer. Il faut être de son temps. Voilà le raisonnement de notre siècle malade, qui a su domestiquer même la conscience pour lui faire tolérer les fautes les plus intolérables.

Un appel

La voix de l'Évangile, au contraire, nous appelle au salut hors « *d'une génération perverse et corrompue* » (Philippiens 2.15). Elle nous appelle à un témoignage vivant qui se fera inévitablement remarquer. Vous êtes dans le monde, mais vous n'êtes pas du monde, nous rappelle l'Évangile.

Aux chrétiens de Rome, l'apôtre Paul enjoignait de ne pas se conformer au siècle présent,

« mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait. » (Romains 12.1,2)

Cette volonté de ne pas faire ce que tout le monde fait et de faire ce que personne n'ose faire a ses conséquences inévitables. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mise en garde paternelle de l'apôtre Jean :

« Ne vous étonnez pas, frères, si le monde vous hait. » (1 Jean 3.13)

Jésus lui-même nous dit :

« Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela, le monde vous hait. » (Jean 15.18,19)

Et ce monde dont parle le Christ, c'est souvent l'entourage immédiat : les voisins, le patron, le collègue de bureau, voire même des parents.

Ceci nous montre bien que la vie chrétienne est un combat conscient, organisé, souvent douloureux, toujours engagé. Un chrétien confortablement installé dans ses habitudes, qui n'a jamais eu à défendre sa foi, ou à rendre témoignage à sa foi, ou à souffrir à cause de sa foi, est une anomalie. *« Malheur à vous »,* a dit Jésus, *« lorsque les hommes diront du bien de vous »* (Luc 6.26).

Le chrétien est avant tout quelqu'un qui a pris position pour le Christ, une fois pour toutes, quelles qu'en soient les conséquences. Car Jésus dit :

« *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi.* »
(Matthieu 12.30)

Dieu ou les hommes

Au temps du Christ, l'opinion publique, c'était les pharisiens. Jean nous dit dans son Évangile que parmi les chefs du peuple, « *plusieurs crurent en Christ, mais à cause des pharisiens, ils n'en faisaient pas l'aveu, dans la crainte d'être exclus de la synagogue* ». Le passage ajoute : « *Car ils aimèrent la gloire des hommes, plus que la gloire de Dieu* » (Jean 12.42,43). Et c'est bien là le même drame aujourd'hui.

Il est bien difficile de plaire à Dieu et aux hommes en même temps. Il faut choisir. Ceux qui se sentent esclaves du tribunal de l'opinion publique choisiront de faire « *comme tout le monde* ».

Il est une chose cependant qu'il faut dénoncer catégoriquement : c'est l'inconstance de l'opinion publique. En cela elle se fait souvent l'écho de la voix de Satan.

Souvenons-nous que c'est l'opinion publique qui criait dans les rues de Jérusalem au passage du Christ : « *Hosanna au Fils de David!* » (Matthieu 21.9). Quelques jours plus tard, ce sont ces mêmes voix qui crièrent : « *Crucifie-le! Crucifie-*

le ! Relâchez Barabbas ! » Jésus avait jugé la fausseté et l'hypocrisie de cette voix :

« À qui comparerai-je les hommes de cette génération et à qui ressemblent-ils ? » s'exclama-t-il. « Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant pas de pain et ne buvant pas de vin, et vous dites : Il a un démon. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : C'est un mangeur et un buveur, un ami des publicains et des gens de mauvaise vie. » (Luc 7.31,33,34)

Sachons donc courageusement faire face à l'opinion publique lorsqu'elle s'élève contre les lois de Dieu. Sachons aussi fonder nos convictions sur la Parole de Dieu. C'est en elle seule que se trouve le chemin du salut.

LA CONSCIENCE : GUIDE SÛR OU FAILLIBLE ?

Le tribunal de la CONSCIENCE est plus grand que le premier et plus respectable. Il n'est toutefois pas le tribunal suprême comme d'aucuns aiment à le croire. La conscience doit jouer son rôle dans la vie intérieure d'un être humain, mais elle ne doit pas usurper le trône de Dieu en prenant virtuellement la place. Dieu demeure le juge suprême. *« Il m'importe fort peu d'être jugé par vous »,* disait l'apôtre Paul aux Corinthiens. *« Je ne me juge pas non plus moi-même, car je ne me sens coupable de rien. »* Sa conscience ne lui reproche rien. Cependant il se hâte d'ajouter : *« Mais ce n'est pas pour cela que je suis justifié. Celui qui me juge, c'est le Seigneur »* (1 Corinthiens 4.3,4).

Voilà une attitude saine.

En effet, la conscience ne peut pas être un guide sûr et infaillible. Surtout pas en religion. Certains ont des consciences faibles et divisées qui approuvent l'erreur. Saul de Tarse persécutait les chrétiens en toute bonne conscience avec un bon zèle religieux. Il était persuadé qu'il accomplissait ainsi la volonté de Dieu en débarrassant l'humanité de cette vermine qu'on appelait dédaigneusement : les chrétiens (Actes 23.1, 26.9-11).

La sincérité et la bonne conscience ne sont donc pas des critères sûrs.

En outre, la Bible dénonce ceux qui ont « *mauvaise conscience* » (Hébreux 10.22) ; ceux qui portent « *la flétrissure dans leur propre conscience* » (1 Timothée 4.2) ; ceux qui ont « *la conscience souillée* » (Tite 1.15) ; ceux dont la conscience est encombrée par « *les œuvres mortes* » (Hébreux 9.14). Autant d'expressions qui nous montrent que la conscience peut non seulement être domestiquée, mais aussi totalement souillée et détraquée.

L'assurance réelle ne réside pas en nous. Elle se trouve en Dieu et en sa Parole. C'est pourquoi le proverbe de Salomon dit que « *celui qui a confiance dans son propre cœur est un insensé* » (Proverbes 28.26).

Comme une montre n'a de valeur que dans la mesure où elle est bien synchronisée avec l'heure solaire, de même une conscience d'homme doit pouvoir s'harmoniser pleinement avec la Parole de Dieu, avec sa volonté.

En un mot, il faut que Jésus-Christ devienne ma conscience.

« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait étant dans son corps. » (2 Corinthiens 5.10)

LE TRIBUNAL DE CHRIST

La Parole de Dieu nous parle d'une troisième sorte de tribunal auquel personne n'échappera : c'est le tribunal de Christ.

Les Saintes Écritures déclarent maintes et maintes fois que Dieu exercera son jugement sur la famille humaine afin de rendre *« à chacun selon ses œuvres »* (Matthieu 16.27).

L'Ecclésiaste, dans l'Ancien Testament, nous exhorte déjà à craindre Dieu et à observer ses commandements, *« car Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal »* (Ecclésiaste 12.16).

Les Écritures insistent souvent sur le fait qu'en ce jour, connu de Dieu seul, toutes les actions secrètes des hommes seront mises en lumière pour les confondre.

Ésaïe, le prophète, s'écrie :

« Malheur à ceux qui cachent leurs desseins pour les dérober à l'Éternel, qui font leurs œuvres dans les ténèbres, et qui disent : Qui nous voit et qui nous connaît ? »

Puis il ajoute avec une sévère ironie :

« Quelle perversité est la vôtre ! Le potier doit-il être considéré comme de l'argile, pour que l'ouvrage dise de l'ouvrier : Il ne m'a point fait ? Pour que le vase dise au potier : Il n'a point d'intelligence ? » (Ésaïe 29.15,16)

L'Épître aux Hébreux déclare catégoriquement que *« nulle créature n'est cachée devant lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte »* (Hébreux 4.13).

En effet, à son retour, le Seigneur *« mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et [...] manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due »* (1 Corinthiens 4.5).

Ce tribunal, devant lequel seront jugées les actions secrètes des hommes, est tantôt appelé le Tribunal de Dieu, et tantôt le Tribunal de Christ. Nous pouvons déjà déduire entre parenthèses, si Jésus-Christ a les mêmes fonctions que Dieu, il a donc les mêmes attributs. Précisément, l'apôtre Paul nous dit que le jugement de Dieu s'exercera par Jésus-Christ (Romains 2.16). Cette fonction du Christ affirme son incontestable autorité. Il est d'ailleurs important et intéressant de noter que cette caractéristique de notre Seigneur est partout soulignée dans les prédications apostoliques. C'est que le Seigneur est parti avec la promesse d'un retour ; et ce retour coïncidera avec le jugement.

C'est ce qui explique cette atmosphère d'attente fervente qui régnait dans les premières assemblées de l'Église du Christ, où ce retour était considéré comme imminent.

Établi juge par Dieu

Le livre des Actes des Apôtres est particulièrement riche en rapports de sermons. Au chapitre 10, par exemple, nous y trouvons l'apôtre Pierre prêchant l'Évangile pour la première fois à une famille païenne, la famille du centenier Corneille. Pierre ne se serait jamais avisé de se souiller, en tant que Juif, en entrant dans la maison d'un païen. Mais Dieu lui avait montré par une vision qu'il ne devait considérer aucun homme comme souillé ou impur. (Signalons que le terme – païen – n'avait pas à cette époque le caractère péjoratif qu'on lui donne aujourd'hui. Un païen était simplement un non-juif.) C'est donc un sermon inaugural que Pierre prononcera devant la famille de Corneille, et c'est dans ce sermon que Pierre déclarera :

« Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. » (Actes 10.42)

C'est une semblable déclaration que Paul choisit de faire aux Athéniens moqueurs et suffisants, auxquels il prêche l'Évangile, à eux aussi pour la première fois. Avant de se faire conspuer par son auditoire, il aura le temps de dire :

« Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts... » (Actes 17.30,31)

Le jugement des hommes par Jésus-Christ est incontestablement le thème central des prédications apostoliques, car il établit la toute-puissance de Christ, son autorité et sa divinité. Il constitue aussi et surtout une exhortation fervente à la repentance et à l'obéissance à l'Évangile.

Le jugement n'est plus à la mode

On peut dire malheureusement que les sermons sur le jugement ne sont plus guère à la mode. Les hommes n'aiment plus entendre que ce qui leur convient. Néanmoins, la voix de Jésus continuera de proclamer à travers le monde son message d'avertissement :

« Ne vous étonnez pas de cela : car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. » (Jean 5.28,29)

Plus tard, avec cette même force, l'apôtre Paul dira aux Corinthiens :

« Il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps. » (2 Corinthiens 5.10)

Toutes ces déclarations sont sans doute un peu lugubres dans leur solennité. Il ne faut toutefois pas s'imaginer un Dieu implacable, à l'affût de nos moindres faiblesses, prêt à condamner sévèrement la moindre défaillance. Le Dieu de la Bible

est un Dieu patient et plein de miséricorde, qui pardonne à celui qui pardonne, qui accueille celui qui s'efforce de faire sa volonté. Il est aussi le témoin des injustices qui se font sur la terre. Il voit la souffrance des hommes.

Qui mieux que Jérémie a su exprimer cette vérité merveilleusement consolante :

« Quand on viole la justice humaine, à la face du Très-Haut, quand on fait tort à autrui dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas ? »

(Lamentations 3.35,36)

Sur quelles bases serons-nous jugés ?

Cette question trouve une réponse directe dans la bouche de Jésus lui-même, alors qu'il se battait contre l'intolérable incrédulité des Juifs. Au chapitre 12 de l'Évangile selon Jean, il est écrit :

« Celui qui croit en moi croit, non pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé; et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. Je suis venu comme une lumière dans le monde afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. [...] Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge, la parole que j'ai annoncée, c'est ELLE qui le jugera au dernier jour. » (Jean 12.44-46,48)

En d'autres mots, Jésus vient de nous annoncer qu'il a mis à notre disposition des paroles de vie, qui ont seules le pouvoir de conduire à la vie. Toute autre doctrine, tout autre raisonnement, conduit non pas à la vie, mais à la mort éternelle.

Au dernier jour, nous serons jugés au moyen de cette parole que Jésus a annoncée... Or, quelle est notre attitude à l'égard de la Bible ?

Trop souvent, les gens disent : « Pourvu qu'on soit sincère, c'est le principal. » C'est faux ! Beaucoup de gens se font du mal et font du mal aux autres et transgressent la loi de Dieu sans le savoir, avec une grande sincérité.

Devant Dieu, il faut être vrai tout en étant dans le vrai.

« Ceux qui me disent Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux... »

« Quiconque entend les Paroles que je dis et ne les met pas en pratique sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. » (Matthieu 7.21,26)

La pluie et le vent sont venus, et elle s'est effondrée.

La religion de Jésus-Christ est née de la prédication de l'Évangile. Tout adepte de cette religion ne sera fidèle à son fondateur que dans la mesure où il respectera scrupuleusement ses lois.

L'apôtre Jean, à la fin de son Évangile, nous dit :

« Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ces choses ont été écrites », précise-t-il, *« afin que vous croyiez que Jésus*

est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. » (Jean 20.30,31)

La prédication de la Parole de Dieu sous ses diverses formes ne peut guère provoquer que deux réactions : l'acceptation ou le refus, l'obéissance ou la rébellion ; l'indifférence étant considérée comme une rébellion dans ce sens qu'elle constitue une décision en faveur de l'inaction.

C'est ainsi que nous devons comprendre le commandement que Jésus donna à ses apôtres après sa résurrection :

« Allez par tout le monde et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc 16.15,16)

En quoi consiste cette condamnation ?

La Bible n'en donne pas une description détaillée. Notre examen et nos conclusions n'iront pas au-delà des données bibliques.

Dans sa deuxième lettre aux Thessaloniens, Paul décrit le retour du Seigneur « *au milieu d'une flamme de feu pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils auront pour châtiement une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force...* » (2 Thessaloniens 1.8,9). Jésus lui-même, dans l'aperçu qu'il nous donne du jugement au chapitre 25 de l'Évangile selon Matthieu, déclare que les maudits sont voués « *au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour*

ses anges » et où leur châtement dure aussi longtemps que durera le bonheur des justes, c'est-à-dire éternellement (Matthieu 25.31-46).

Il est impossible de décrire la nature de ce « *feu qui ne s'éteint point* » (Marc 9.48). Est-ce un langage imagé? Sera-ce un feu réel? Nul ne le sait. Mais ce que nous savons, c'est qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, selon l'expression même de Jésus. Les réprouvés seront donc conscients de leur sort, puisque le livre de l'Apocalypse souligne même que « *la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit* » (Apocalypse 14.11).

Amour et justice de Dieu

Certains refusent d'admettre ces conclusions, ne pouvant pas concilier la miséricorde divine avec la notion d'un châtement si sévère. Mais ce sont là des considérations philosophiques pour ne pas dire humaines, et donc, non bibliques.

Personne ne peut nier honnêtement que la Bible promet un châtement terrible aux rebelles à la voix de Dieu ; ce châtement n'est pas la mort. Il est pire que la mort (Hébreux 10.28,29). L'Épître aux Hébreux déclare qu'il « *est donné aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement* » (Hébreux 9.27).

L'amour et la justice de Dieu nous avertissent à l'égard de la réalité de ce jugement et nous incitent à la repentance, à la soumission à sa volonté et à la vigilance.

Ceux qui pèchent volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité annulent pour eux-mêmes le sacrifice expiatoire de Christ. C'est ce que la Bible appelle fouler aux pieds le Fils de Dieu, tenir pour profane le sang de l'alliance et outrager l'esprit de la grâce (Hébreux 10.28-30).

À ceux qui se révoltent ainsi, il ne reste plus qu'une « *attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles* » (Hébreux 10.26,27). Cependant, dominant ces mises en garde et ces avertissements, la voix de Jésus rappelle que :

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »
(Jean 3.16)

Richard ANDREJEWSKI

Éditions C.E.B.
4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 – États-Unis
www.editionsceb.com
Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés

012